

Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative

Date de l'annonce :	2020-08-20 (C-4)						
Date de publication :	2020-10-07						
Titre abrégé :	Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA)						
Description :	La Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA), une mesure proposée par le gouvernement, permettrait d'accorder un avantage imposable de 500 \$, pour une période maximale de 26 semaines par ménage, aux personnes qui manquent au moins 50 % de leur semaine de travail normale afin de s'occuper d'un proche en raison de la COVID-19. Une travailleuse ou un travailleur peut demander la PCREPA pour l'une ou l'autre des raisons suivantes : le besoin de s'occuper d'un enfant de moins de 12 ans ou d'un autre membre de la famille¹ de 12 ans ou plus qui ne peut pas être laissé seul sans surveillance dont l'école, le service de garde ou le centre de soins est fermé en raison de la COVID-19; la personne qui s'occupe normalement de l'enfant ou du membre de la famille n'est pas disponible pour des raisons liées à la COVID-19; l'enfant ou le membre de la famille reste à la maison en raison du fort risque de conséquences graves sur la santé s'il devient infecté par la COVID-19. Pour être admissible, il faut avoir gagné un revenu de travail d'au moins 5 000 \$ en 2019, 2020 ou dans la période de 12 mois avant la demande de la PCREPA. Sont inadmissibles à la PCREPA les personnes qui reçoivent déjà certaines autres prestations (p. ex. la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique, des prestations d'assurance-emploi). La PCREPA serait accessible du 27 septembre 2020 au 25 septembre 2021².						
Sources des données :	<table><tr><th><u>Variable</u></th><th><u>Source</u></th></tr><tr><td>Différentes variables liées aux ménages et aux taxes et impôts</td><td>BD/MSPS 28.0³</td></tr><tr><td>Cas de COVID-19 par âge</td><td>David N. Fisman, professeur, Université de Toronto, École de santé publique Dalla Lana, communication personnelle.</td></tr></table>	<u>Variable</u>	<u>Source</u>	Différentes variables liées aux ménages et aux taxes et impôts	BD/MSPS 28.0 ³	Cas de COVID-19 par âge	David N. Fisman, professeur, Université de Toronto, École de santé publique Dalla Lana, communication personnelle.
<u>Variable</u>	<u>Source</u>						
Différentes variables liées aux ménages et aux taxes et impôts	BD/MSPS 28.0 ³						
Cas de COVID-19 par âge	David N. Fisman, professeur, Université de Toronto, École de santé publique Dalla Lana, communication personnelle.						

1. La définition d'un *membre de la famille* utilisée dans projet de loi C-4, qui décrit le PCREPA, est une « personne considérée comme un proche parent ou qui se considère comme un proche parent ».

2. <https://parl.ca/DocumentViewer/fr/43-2/projet-loi/C-4/troisieme-lecture>, consulté le 1er octobre 2020.

3. La présente analyse repose sur la Base de données et le Modèle de simulation de politiques sociales (BD/MSPS) de Statistique Canada. Les hypothèses et les calculs qui sous-tendent les résultats de la simulation de la BD/MSPS ont été préparés par le Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB), qui se tient entièrement responsable de l'utilisation et de l'interprétation de ces données.

Taille des classes en Ontario et au Québec	Ministère de l'Éducation de l'Ontario
Taille des classes en Colombie-Britannique	Global News
Proportions d'enfants ayant une affection chronique	Moran, Kathy, Maaten, S., Guttman, A., Northrup, J. C. (2009) ⁴
Cas de COVID-19 au Canada	GC, COVID-19 : Mise à jour sur l'éclosion
Écoles québécoises ayant au moins un cas de COVID-19	COVID Écoles Québec
Proportions d'enfants recevant divers types de services de garde	Statistique Canada, tableaux 42-10-0004-01 et 42-10-0005-01

Estimation et méthode de projection :

Le DPB a élaboré un modèle lui permettant de prévoir quels ménages seront admissibles à la PCREPA. Les prestataires seront des ménages où un parent ou un adulte indépendant devra s'absenter du travail pour s'occuper d'un enfant de moins de 12 ans ou d'un membre de la famille de 12 ans ou plus devant rester à la maison en raison de la COVID-19.

Grâce à son modèle, qui repose à la fois sur les projections relatives à la COVID-19, les données sur les fermetures d'écoles au Québec, la taille des classes dans différentes provinces et l'information sur la garde d'enfant, le DPB a estimé le nombre mensuel de ménages qui seront touchés par les fermetures d'écoles et de services de garde d'enfants. Le nombre de ménages où un enfant fréquentant l'école ou un service de garde restera à la maison pendant toute la période d'admissibilité a été déterminé selon l'information sur les problèmes de santé sous-jacents des enfants. Les données sur les crédits d'impôt pour proches aidants ont servi à estimer le nombre de prestataires de la PCREPA dans les ménages comptant un membre de la famille d'au moins 12 ans qui a besoin d'être gardé.

Comme la PCREPA est un avantage imposable, le DPB a utilisé les taux d'imposition fédéraux applicables aux ménages qui, selon les prévisions, se prévaudront du programme.

Résultats cumulatifs :

Le DPB estime le coût net total de cette mesure à 1,188 milliard de dollars en 2020-2021 et à 214 millions de dollars en 2021-2022.

Source de l'incertitude :

La disponibilité limitée des données sur les services de garde pour les membres de la famille d'âge adulte qui ont besoin de surveillance entraîne une certaine incertitude concernant le recours à la PCREPA par les proches aidants.

Les estimations dépendent en outre de l'évolution de la pandémie de COVID-19 chez les enfants ainsi que des différences dans les choix offerts aux parents relativement à la présence de leurs enfants à l'école ou au service de garde. Toute hausse substantielle du nombre de cas de COVID-19 chez les enfants ferait augmenter de façon importante les coûts du programme.

Enfin, les estimations sont sensibles à la façon dont le programme sera administré.

⁴ Moran, Kathy, Maaten, S., Guttman, A., Northrup, J. C., « Influenza vaccination rates in Ontario children: Implications for universal childhood vaccination policy », *Vaccine*, 27: 2350-5, 2009.

Coût de la mesure proposée

Millions de \$	2020-2021	2021-2022
Coût brut	1 305	234
Rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers	117	20
Coût net	1 188	214

Notes :

Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.

Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.

« - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.

Renseignements supplémentaires

Millions de \$	2020-2021	2021-2022
Coût net de la PCREPA selon la raison pour laquelle le proche aidant s'absente du travail		
<i>Enfant/membre de la famille de moins de 18 ans restant à la maison pour des raisons médicales</i>		
0-5 ans	346	29
6-12 ans	595	50
12-17 ans	10	1
<i>Enfant/membre de la famille de moins de 18 ans restant à la maison parce qu'il ou elle/un camarade de classe/un camarade du service de garde/un camarade d'un autre lieu de soins a la COVID-19</i>		
0-5 ans	24	12
6-12 ans	177	88
12-17 ans	3	2
<i>Membre de la famille d'âge adulte restant à la maison</i>	33	33
Total	1 188	214